

pour des «poumons verts»



Jean-Pierre Sueur
Maire d'Orléans

14 mai. Le Comité Syndical du SIVoM vient de prendre plusieurs décisions importantes pour l'avenir de notre agglomération. Il s'agit, tout d'abord, du devenir du terrain des Groues. Cet espace de 35 hectares situé entre Orléans et Saint-Jean-de-la-Ruelle appartient à l'armée qui n'en a plus l'usage aujourd'hui. Commencées par les deux villes riveraines, des négociations sont en cours avec le ministère de la Défense pour acquérir ce terrain. Aujourd'hui, le SIVoM décide clairement de l'affectation prioritaire de cette vaste emprise : nous voulons y faire «un grand parc public participant du projet de «coulée verte» et présentant, par sa taille et sa nature, un véritable intérêt d'agglomération». La réalisation de ce parc prendra, bien sûr, quelque temps. Il faudra d'abord achever les négociations avec le ministère concerné. Mais la perspective est claire. Joëlle Beauvallet, présidente du conseil de quartier des Blossières, dit souvent que ce quartier est l'un de ceux où l'urbanisation est la plus dense. Elle demande avec force, et à juste titre, des espaces verts. Le constat et la revendication sont les mêmes de l'autre côté du «terrain des Groues», à Saint-Jean-de-la-

Ruelle. Les représentants des vingt communes de l'agglomération n'ont pas hésité. Ils se sont prononcés unanimement pour ce grand projet d'avenir. J'ajoute qu'à une échéance plus proche, la Ville d'Orléans va acquérir des emprises foncières au nord-est de ce terrain pour y agrandir le complexe sportif des Murlins et y créer des aires de sport. Tout cela est, bien sûr, complémentaire.

Une autre délibération votée ce jour va dans le même sens. Il s'agit du «Bois de l'Île». Ce lieu-dit correspond à un terrain de 50 hectares situé en bord de Loire, sur la commune de Saint-Denis-en-Val, dans le prolongement de l'Île Charlemagne. Nous lançons les études pour créer là-bas une vaste zone de promenade, de détente, de sport, de découverte de la nature. Qu'on se rassure ! Nous ne voulons pas y créer un «Luna Park». C'est d'ailleurs impossible puisque ce terrain est inconstructible. Nous voulons plutôt créer, comme aux Groues, un «poumon vert» supplémentaire.

Par une troisième délibération, le SIVoM décidait de consacrer chaque année une enveloppe financière spécifique au renouveau des bords de Loire, afin de reconquérir leur beauté naturelle parfois mise à mal dans la traversée de l'agglomération. Les premiers travaux concerneront, dès 1998, la Chapelle Saint-Mesmin et Saint-Jean-de-la-Ruelle. D'autres secteurs seront traités ensuite, comme le Quai du Roi, le canal d'Orléans ou la rive sud.

Ces délibérations s'inscrivent dans la même logique. Nous pensons qu'une agglomération qui parie, pour l'avenir, sur la qualité de la vie de ses habitants, doit inclure des grands parcs et des «espaces naturels protégés». Les espaces verts ou sportifs «de proximité» sont certes précieux. Mais ils ne suffisent pas. Il faut de vrais «poumons verts».

15 mai. Toujours lors de la même réunion du Comité Syndical, nous avons décidé l'acquisition d'un terrain jouxtant l'avenue de Paris à hauteur de la gare de Fleury-les-Aubrais. Cet achat est encore un choix lourd pour l'avenir. Il

s'agit, à terme, de créer un «débouché ouest» à cette gare, aujourd'hui trop enclavée. Parallèlement, l'ensemble des friches de «Rivière Casalis» sont promises à un nouvel essor économique. Les chantiers sont en cours. Le SIVoM a décidé l'achat d'une bande de terrain tout le long de ces friches. L'objectif est, cette fois encore, de «reconquérir» une partie de nos «entrées de ville».

16 mai. Hier soir, le Comité de Quartier de Saint-Marceau et les personnels ainsi que les élèves des «Hautes Montées» nous ont offert, avec le concours de nombreux bénévoles, un son et lumière de belle qualité dans le parc de l'établissement. Aujourd'hui, les «foulées orléanaises» envahissent la ville. En même temps, à l'Île Charlemagne, la journée de l'enfant et de l'adolescent connaît un succès inédit. Quatre-vingt associations sont présentes. Leurs tentes font des arcs de cercles sur la vaste prairie, près du petit plan d'eau. Il y a des centaines d'animations. Les jeunes de tous les quartiers défendent les projets qu'ils ont conçus eux-mêmes. Soyez-en assurés : je ne cède pas à l'euphorie. Je connais les problèmes de l'heure. Mais peut-être y-a-t-il, justement, dans les grandes capacités d'initiative, de créativité, d'animation et de partage dont les Orléanais savent faire preuve - ce week-end en témoigne - un début de réponse aux bien réelles difficultés de cette période.

17 mai. La bibliothèque municipale de Saint-Marceau ouvre ses portes en juin. C'est un événement pour toute la ville. En effet, avec cet équipement, notre «réseau de bibliothèques» est enfin complet. La médiathèque, qui ne désespérit pas, est la «tête de pont» de l'ensemble. Les bibliothèques de quartier favorisent l'accès à la lecture de tous les Orléanais, quel que soit leur lieu d'habitation. Située au cœur de la résidence Dauphine, la nouvelle bibliothèque dispose d'aménagements bien étudiés. Elle permettra, en particulier, l'accueil régulier des élèves des écoles du quartier. Je lui souhaite plein succès ! ■